

Rapport financier trimestriel d'Investir au Canada

Pour le trimestre qui s'est terminé le 31 décembre 2020

1. Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction tel qu'il est prévu à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par la Directive sur les normes comptables GC 4400 du Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le budget principal des dépenses. Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'un examen ou d'un audit externe.

1.1 Autorisations et mandat

Tel qu'il est précisé dans la *Loi sur Investir au Canada*, en vue de soutenir la prospérité économique du Canada et d'y stimuler l'innovation, Investir au Canada a pour mission :

- a. de promouvoir, d'attirer et de faciliter les investissements directs étrangers au Canada;
- b. de coordonner les efforts du gouvernement et ceux du secteur privé et des autres intervenants en matière d'investissement direct étranger au Canada.

1.2 Méthode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé selon une méthode de comptabilité axée sur les dépenses. L'État des autorisations qui l'accompagne comprend les autorisations de dépenser accordées à Investir au Canada par le Parlement et celles utilisées par Investir au Canada conformément au Budget principal des dépenses, aux Budgets supplémentaires des dépenses et aux transferts du Conseil du Trésor pour l'exercice 2020-2021. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans d'abord obtenir l'autorisation du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois, sous forme d'autorisations législatives de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, si certaines conditions sont réunies, à ordonner l'établissement d'un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Investir au Canada utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapports ministériels sur le rendement. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore accordées en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

2. Faits saillants des résultats financiers du trimestre et de l'exercice à ce jour

2.1 État des autorisations

Comme il est indiqué dans l'État des autorisations ci-joint, le total des autorisations d'Investir au Canada a légèrement diminué et est passé à 34,2 millions de dollars (5 %) en 2020-2021, comparativement à 36 millions pour l'exercice précédent.

2.2 État des dépenses ministérielles budgétaires par article courant

Comme l'indiquent les dépenses budgétaires par article courant ci-jointes, le total des dépenses budgétaires nettes cumulatives (d'avril à décembre) représente 42 % des autorisations budgétaires disponibles.

Comme il est indiqué dans les états présentés plus bas, les dépenses du troisième trimestre d'Investir au Canada ont diminué de 3,2 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent. Cet écart est attribuable en grande partie aux annulations des principaux événements internationaux qui requéraient une participation en personne et à l'impossibilité de voyager au cours de l'exercice 2020-2021 en raison de la COVID-19. Pour atténuer cet écart, Investir au Canada a réaffecté son budget en vue de réaliser une campagne de publicité intégrée et s'attend à ce qu'une importante partie des dépenses qui s'y rattachent soit effectuée au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020-2021.

3. Risques et incertitudes

Risques opérationnels

Il est possible que la COVID-19 limite la capacité d'Investir au Canada à réaliser plusieurs aspects de son mandat. Pour atténuer le plus possible ce risque, Investir au Canada a continué de collaborer activement avec des investisseurs et des partenaires pour mieux comprendre les répercussions de la COVID-19 sur les plans d'expansion et, de manière générale, sur leurs activités. Investir au Canada a également intensifié ses activités de recherche pour mieux comprendre les effets de la pandémie sur les investissements et fournir des renseignements et des données aux partenaires et aux clients. Les événements en personne et les congrès internationaux ont été annulés ou reportés; cependant, dans la mesure du possible, Investir au Canada reste actif et mobilisé en participant à des événements en ligne.

4. Changements importants touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes

Aucun changement important à signaler.

Approuvé par :

Original signé par :



Ian McKay

Président-directeur général

Original signé par :



Katie Curran

Dirigeante principale, Service de gestion

Ottawa, Ontario
29 janvier 2021

Investir au Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020

État des autorisations (non-vérifié)

	Exercice 2019-20 (en milliers de dollars)			Exercice 2018-2019 (en milliers de dollars)		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
(en milliers de dollars)						
Autorisations budgétaires						
Crédit 1 - Dépenses du programme	34,292	4,551	14,384	36,057	7,708	15,209
Moins : revenus affectés aux dépenses						
Autorisations budgétaires totales	34,292	4,551	14,384	36,057	7,708	15,209

*N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Investir au Canada est responsable des avantages sociaux et des cotisations de retraite des employés.

Investir au Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020

État des dépenses budgétaires par article courant (non-vérifié)

	Exercice 2019-20 (en milliers de dollars)			Exercice 2018-2019 (en milliers de dollars)		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
(en milliers de dollars)						
Dépenses :						
Personnel	8,642	1,712	5,689	7,506	1,560	4,484
Transports et communications	1,768	12	38	1,905	481	978
Information	10,475	1,297	2,754	7,844	805	1,813
Services professionnels et spéciaux	12,532	1,631	5,578	16,324	4,429	6,389
Location	160	119	184	300	18	479
Services de réparation et d'entretien	200	0	4	120	8	11
Services publics, fournitures et approvisionnements	50	9	15	1,025	25	109
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	85	-	-	-	256	631
Acquisition de matériel et d'outillage	380	26	139	1,033	124	308
Autres paiements	-	18	17	-	2	6
Dépenses budgétaires brutes totales	34,292	4,551	14,384	36,057	7,708	15,209
Dépenses budgétaires nettes totales	34,292	4,551	14,384	36,057	7,708	15,209